

© Julien Revenu

Solidarité

Une Caisse alimentaire commune

Lutter contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès à une alimentation de qualité pour tous et en contribuant au développement d'un système alimentaire territorial plus durable : c'est l'objectif de l'expérimentation développée par un collectif d'associations et d'habitants en coopération avec la Ville et la Métropole de Montpellier.

Une expérimentation de citoyenneté alimentaire

Inspirée du principe de Sécurité sociale de l'alimentation, la Caisse alimentaire commune est un budget collectif, issu de fonds publics et privés et de contributions citoyennes. Elle est gérée de manière démocratique par un Comité citoyen de l'alimentation. Elle vise à favoriser et à soutenir l'accès des habitants à des produits sains, produits dans des conditions respectueuses de l'environnement. Mais aussi à contribuer au développement de circuits de production et de distribution durables. Concrètement, cette caisse permet aux habitants volontaires de dépenser chaque mois 100 euros dans des lieux de distribution alimentaire, ouverts à tous, choisis par le comité. « À l'heure actuelle, les 50 membres du Comité citoyen de l'alimentation finalisent les règles de fonctionnement de la caisse, comme les critères d'accès à la caisse, les montants des cotisations et des contributions », expliquent les copilotes du projet Pauline Scherer (VRAC & Cocinas) et Marco Locuratolo (FRCIVAM Occitanie).



© Pauline Scherer

Solidarité et soutien à la production locale

Sur la base d'un budget annuel de 240 000 euros (150 000 sont déjà actés), le comité est composé en partie de personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire, « mais pas seulement », l'intérêt étant d'ouvrir l'expérience à un public mixte, de faire du comité un lieu d'échanges et de rencontres, où chacun est amené à contribuer selon ses possibilités. « Le premier réflexe, lorsqu'on est en difficulté financière, c'est de se rabattre sur l'alimentation à bas prix », explique une membre du comité. « La caisse alimentaire offre à chacun, sans distinction, la possibilité d'une alimentation saine et équilibrée. Elle répond en ce sens à l'un des droits fondamentaux inscrits notamment dans la déclaration universelle des droits de l'homme... » 400 premiers participants vont tester pen-

“ Permettre à tous d'avoir accès à une alimentation de qualité, quels que soient ses moyens, de soutenir la production locale et d'inventer un nouveau système solidaire...”

” Une membre du Comité citoyen de l'alimentation

dant un an ce projet ambitieux, dans des lieux divers de distribution alimentaire, en s'appuyant notamment sur l'usage de la Graine, la monnaie locale montpelliéraine, contribuant ainsi au développement du système alimentaire territorial.

tav-montpellier.xyz



28 janvier - de 15h à 22h
Lancement de la Caisse alimentaire commune

Dans le cadre de l'édition hiver des 4 saisons de l'agroécologie et de l'alimentation durable : rencontres, projections, ateliers, animations...
Salle Guillaume-de-Nogaret, Espace Pitot.
montpellier3m.fr

Rails du tramway, la sécurisation continue

Trois nouvelles séquences du chantier de rénovation et de modernisation des équipements et des infrastructures du tramway se déroulent entre janvier et mai. La première phase a débuté. Elle concerne les secteurs Saint-Denis et Place de l'Europe, jusqu'au 12 février.

Trois nouvelles phases de travaux

Après une pause observée pendant les fêtes de fin d'année, trois nouvelles phases de travaux de rénovation et de modernisation du tramway ont débuté le 2 janvier, et vont s'échelonner jusqu'au 14 mai. Leur réalisation va entraîner des déviations de lignes.

Investissements inédits

La Métropole, au-delà de ses priorités (réalisation de la ligne 5, extension de la ligne 1, création des cinq lignes de bus-tram), a fait le choix d'accélérer son action, en mobilisant 70 millions d'euros sur les années 2022 et 2023, pour engager des travaux de rénovation et de modernisation des équipements du tramway, afin de se prémunir des risques éventuels. Entre 2009 et 2019, seulement 20 millions d'euros ont été investis pour rénover les infrastructures et le matériel roulant. Ces dix années de sous-investissement ont aujourd'hui des conséquences nombreuses : ruptures de rails, usure accélérée du matériel, inconfort, nuisances sonores... « *Nous mettons en place une politique de maintenance préventive pour les années à venir, explique Julie Frêche, vice-présidente de la Métropole, déléguée au Transport et aux Mobilités actives. Au regard de notre projet de mobilité, nous avons besoin d'avoir un solide patrimoine d'infrastructures et de matériels roulants à la hauteur de nos enjeux.* »

Entretien préventif des rails indispensable

Pour combler, en dix mois, plus de dix ans de retard d'investissement, le programme des travaux a été lancé en mai 2022, afin d'intervenir sur différentes zones stratégiques du réseau TaM. Ce chantier porte sur le remplacement des rails, le changement des appareils de voies, la rénovation des

revêtements. Il s'agit notamment, lors de cette nouvelle séquence de travaux, de remplacer 16 aiguillages, 5 traversées obliques et 1 670 mètres de rails. Le chantier, réalisé en plusieurs phases, nécessite des déviations temporaires sur les lignes pour permettre aux entreprises d'intervenir sur les rails.

Planning respecté

Les premiers chantiers, qui ont été lancés sur les secteurs gare Saint-Roch et Corum, sont maintenant achevés, et le trafic a repris dans ces secteurs depuis le 26 novembre. Le planning de réalisation du chantier a été respecté, malgré les aléas techniques et les conditions météorologiques extrêmes de l'été. La nouvelle séquence de travaux, sur les secteurs Saint-Denis-Place de l'Europe, est désormais engagée, dès ce mois-ci (voir cartes page suivante).

70 M€

sont mobilisés en 2022 et 2023 pour rénover les infrastructures du tramway, offrir plus de sécurité et de fiabilité sur le réseau, ainsi qu'un confort amélioré pour les usagers et les conducteurs.

DU 2 JANVIER AU 12 FÉVRIER

Jusqu'au 12 février, les travaux s'effectuent en deux séquences : du 2 au 22 janvier sur le secteur Saint-Denis, puis du 23 janvier au 12 février sur les secteurs Place de l'Europe et Ernest-Granier. Lors de ces travaux, les lignes 1, 3 et 4 seront déviées :

- La ligne 1 est déviée entre les stations Gare Saint-Roch et Rives du Lez, via la station Place Carnot. Les stations Du Guesclin, Antigone, Léon Blum et Place de l'Europe ne sont plus desservies.
- La ligne 2 circule normalement
- La ligne 3, qui circule habituellement entre Juvignac et Pérols, sera séparée en deux tronçons du lundi 2 au dimanche 22 janvier : de Juvignac à Saint-Denis et de Place Albert 1^{er}-Saint-Charles à Lattes / Pérols. Circulation normale du lundi 23 janvier au dimanche 12 février.
- La ligne 4 ne circule plus en circulaire, mais dans les deux sens entre la station La Rauze et la station Pompignane. Les stations Georges Frêche - Hôtel de Ville, Rives du Lez et Place de l'Europe ne sont plus desservies.

Jusqu'au 22 janvier, les travaux du secteur Saint-Denis concernent les opérations de raccordement sur le réseau humide, dans le cadre de la réalisation du chantier de la ligne 5 de tramway.



Du lundi 2 au dimanche 22 janvier : travaux sur les secteurs Saint-Denis et Place de l'Europe



Du lundi 23 janvier au dimanche 12 février : travaux sur les secteurs Place de l'Europe et Ernest-Granier

Des bus de remplacement assurent les connexions avec les lignes de tramway perturbées. Ils desservent les arrêts Léon-Blum, Place de l'Europe, Pont Juvénal, Port Marianne et Georges Frêche-Hôtel de Ville. Des navettes GHP, destinées aux personnes à mobilité réduite, relient les stations non desservies par le tramway.

SECTEURS CONCERNÉS

- Phase 1 :** Saint-Denis – Place de l'Europe, du 2 janvier au 12 février.
- Phase 2 :** Moularès – Ernest – Granier, du 13 février au 2 avril.
- Phase 3 :** Rives du Lez – Moularès, du 3 avril au 14 mai.

BÉNÉFICES DES TRAVAUX

- Sécurité :** sécurisation du fonctionnement (diminution du risque de déraillement, réduction des pannes d'aiguillage).
- Fiabilité :** meilleure gestion des flux, amélioration de la vitesse, meilleure qualité de service (ponctualité, régularité).
- Confort :** meilleures conditions de travail des conducteurs, amélioration du confort des voyageurs (suppression des chocs, nuisances sonores).
- Végétalisation / embellissement :** plantations, remplacement du mobilier urbain, nouveau revêtement.
- Emplois :** 200 emplois directs / indirects mobilisés pour les travaux.

Retrouvez toutes les informations sur les travaux inforeseau.tam-voies.com

Une brigade de sécurité du logement social

La présence de l'autorité publique dans les résidences sociales est renforcée. Le Conseil de Métropole a voté, à l'unanimité, la création d'une brigade de sécurité du logement social chargée de veiller à la tranquillité quotidienne en luttant contre les incivilités (nuisances sonores, tags, occupation des cages d'escalier...). Les équipes seront déployées cette année.



Son rôle ?

Cette structure dédiée à la sécurité des immeubles d'habitat social recouvre un Groupement d'Intérêt Économique de quatre bailleurs sociaux de la métropole. Les 40 agents patrouilleront toutes les nuits, de 18h à 2h dans leurs résidences. Par équipe de 16, ils inspecteront les parties communes afin d'y faire respecter le règlement intérieur, signaleront les dégradations et repéreront les activités illicites. Assermentés, ils seront en contact constant avec la police nationale et municipale. Ils répondront également à des situations particulières en fonction des sollicitations des locataires. Ce dispositif complète l'action du service de médiation sociale, déjà mise en place par ACM HABITAT.

De qui est-elle composée ?

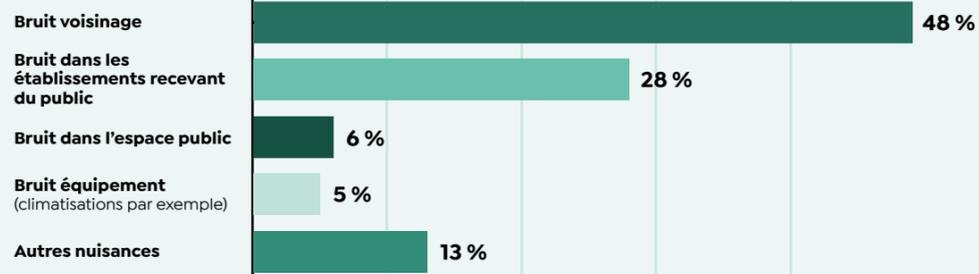
Les 40 agents de sécurité recrutés, titulaires d'une carte CNAPS, auront été soumis à des tests physiques et psychologiques et à une évaluation de droit pénal. En tenue, munis d'un bâton télescopique et de gaz lacrymogène, ils assureront un continuum de tranquillité auprès des résidents.

Son objectif ?

Vivre paisiblement est un droit que la brigade du logement entend faire respecter. Sa mission est de faire cesser les incivilités, violences et trafics illicites d'une minorité de résidents qui détériore la qualité de vie et la quiétude de la majorité. En attendant d'étendre le déploiement sur des résidences supplémentaires, 46 ont déjà été ciblées, présentant des problèmes d'insécurité (halls dégradés, locataires indécents, ventes de drogue).

Selon l'Observatoire local de la tranquillité publique de Montpellier, les nuisances sonores représentent 26 % des plaintes déposées auprès de la police (après celles concernant le Code de la route et les incivilités), soit 1 257 doléances en 2022.

Les différentes plaintes de nuisances sonores



Insertion

Agir contre la précarité des jeunes



Pour lutter contre la précarité des jeunes de 18 à 25 ans, la Métropole accorde son soutien financier à des associations qui interviennent dans le champ de l'insertion sociale des jeunes en difficulté par un accompagnement spécifique. C'est le FAJ3M, le fonds métropolitain d'aide aux jeunes.



Clara Gimenez, vice-présidente déléguée à la Politique de la Ville et à la Cohésion sociale.

Accompagnement, insertion sociale et professionnelle, accès à l'hébergement, accès à la santé et notamment à la santé mentale... La Métropole s'engage et soutient les actions en faveur des jeunes en grande vulnérabilité. Il est inadmissible de laisser certains de nos jeunes en situation de précarité, eux qui ont déjà tant souffert de la crise sanitaire.



© Shutterstock

90 000

EUROS ont été octroyés par le conseil de Métropole du 4 octobre 2022 à huit associations dans le cadre du FAJ3M (écoute, hébergement, santé, actions linguistiques, coaching individualisé, parcours citoyen...). En 2021, 874 jeunes ont pu bénéficier de ce dispositif.

Des solutions d'hébergement d'urgence

L'association Issue-Corus (Gammes) a reçu le soutien de la Métropole pour l'accompagnement social d'urgence de jeunes sans hébergement et en situation de grande précarité. Elle élabore des solutions d'hébergement et permet l'accès aux droits et à la santé pour 60 jeunes de 18 à 25 ans accompagnés durant un à trois mois. « Nous accueillons, orientons et élaborons un diagnostic pour lever les freins avant toute insertion professionnelle, à savoir stabiliser la situation du jeune et régler ses problématiques de logement, de soins, de démarches administratives et ses besoins essentiels du quotidien, précise Claire Chery, éducatrice spécialisée et référente FAJ. Nous accompagnons 72 % d'hommes et 28 % de femmes, beaucoup sont en rupture familiale et scolaire, à la rue et isolés. »

gammes.org

Un lieu d'écoute gratuit et confidentiel

Le PEPA, Point Écoute Parents Adolescents, est un établissement de prévention et de promotion de la santé accessible aux adolescents et à leur entourage. Accueil gratuit et confidentiel du lundi au vendredi dans les quatre permanences situées à Montpellier, à Castries et au Crès. « Les motifs de consultations les plus fréquents sont le mal-être, l'anxiété, les relations familiales et la vie affective et sexuelle, explique Xavier Drake, directeur du PEPA. Nous proposons aussi des consultations jeunes consommateurs pour prévenir les addictions avant qu'elles ne deviennent problématiques (alcool, tabac, écrans, réseaux sociaux), car l'adolescence est l'âge des premières expérimentations. »

pe.montpellier@groupe-sos.org
Tél. 04 67 60 86 46

Elles aident les jeunes

Plusieurs associations ont été financées par la Métropole en 2022 : groupe SOS Solidarités (Point Écoute Parents Adolescents), Issue-Corus (hébergement d'urgence), Défi (passerelle vers l'emploi), Uni'sons (parcours citoyen de jeunes éloignés de l'emploi), Octopus expression (chantier de communication), Amicale du Nid (victime de prostitution), Génération solidaire citoyenne (situation de décrochage) et le point Accueil écoute jeunes de la MLJ3M.